

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 10

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expo.02 – Pourquoi une telle frilosité?

Le 4 avril dernier, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers ont organisé une séance d'information pour leurs membres avec pour thème «EXPO.02».

Ce fut un réel succès, puisque plus de 300 personnes répondirent à notre invitation et que c'est dans l'enthousiasme que M^{me} Nelly Wenger, directrice générale, et M. Bernard Bourquin, chef des constructions, présentèrent la future exposition.

Diaporama à l'appui, tous les participants, M. le président du Conseil d'Etat Pierre Hirschy le premier, apprécierent la qualité des propos, des présentations graphiques et du concept de notre future exposition nationale.

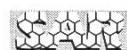
J'avais l'insigne honneur de présider cette importante et intéressante assemblée. Après la présentation des nombreuses personnalités présentes, selon les renseignements obtenus auprès de quelques responsables de l'USAM et en toute bonne foi après le verdict de l'assemblée extraordinaire des délégués de novembre 1999, j'ai annoncé, non sans une certaine fierté, que notre union faîtière allait frapper un grand coup puisqu'elle s'engageait à financer la construction du monolithe conçu par l'architecte Jean Nouvel, au large de la ville de Morat.

La somme nécessaire pour réaliser cet extraordinaire édifice est d'environ 20 millions. C'est énorme ! Mais tout à fait réaliste si l'on se rappelle que l'USAM compte plus de 200 000 membres, soit une somme moyenne inférieure à Fr. 100.– par entreprise. Sans parler de la possibilité d'apporter sa contribution différemment, par du travail sur le site lui-même, par exemple pour les métiers de la construction, ou par une vente de produits au prix légèrement majorés en faveur de cette réalisation, pour d'autres professions.

Mon enthousiasme n'a malheureusement pas été partagé par les responsables et la direction de l'Union suisse qui a fortement tempéré mes propos, démenti mes affirmations et m'a remis gentiment mais fermement à l'ordre : « Rien n'est encore décidé ! Vous prenez vos désirs pour des réalités ! Force nous est d'informer les médias que vos propos ne sont pas réalistes ! Qu'en penseront les entreprises ou associations mal ou pas informées ? » Bref, la douche froide !

Pourtant, je reste persuadé que nous avons les moyens d'assurer le financement de ce monolithe.

En faisant preuve d'un minimum de solidarité, nous, artisans, commerçants, PME ou autres indépendants de ce pays, avons une opportunité unique de valoriser notre image, de relever un défi, de montrer à la population suisse que nous croyons encore à notre pays et que nous avons confiance en l'avenir. Ce monolithe sera, car je reste certain que ce rêve se concrétisera grâce à un élan de générosité commun, un symbole qui prouvera aux jeunes qu'il vaut la peine d'effectuer un apprentissage, car de grandes choses sont réalisables par de petites entreprises avec un brin de solidarité et que leurs futurs patrons ne sont pas des poltrons sans ambitions !



J'espère que, plus de six mois après la décision unanime de l'assemblée des délégués de l'USAM en novembre 1999 favorables à une grande réalisation, nos responsables affichent leur optimisme, présentent des projets de financement concrets et ne se basent pas sur les résultats d'une enquête effectuée hâtivement, au plus mauvais moment de l'année, entre la mi-décembre et la mi-janvier, pour prendre une position timide et irresponsable.

Chers collègues artisans, commerçants, indépendants, chefs de PME, le moment est venu de nous engager pour une bonne cause, de faire preuve de générosité et de rajeunir notre image, qui en a bien besoin, auprès de la population. C'est notre avenir qui est en jeu, mais aussi celui de notre pays, puisque tous ensemble nous en sommes le plus grand employeur !

A bientôt, sur le site exceptionnel du monolithe, devant le panorama restauré de la bataille de Morat qui fut beaucoup plus sanglante que ne sera celle que nous devons mener ensemble pour atteindre notre but, c'est-à-dire la concrétisation de cette construction.

Jacques Balmer, président de l'UNAM

Aux apiculteurs des cinq continents

Le 17 juillet 2000, nous nous sommes rendus à nouveau à la « grotte de l'Araignée », près de Bicorp, en Espagne.

C'est avec satisfaction et émotion que nous avons découvert la peinture rupestre de la récolte du miel remise en état, ainsi que les autres scènes de tireurs à l'arc, animaux, etc. Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous ceux qui nous ont aidé: les apiculteurs de tous les pays qui ont signé nos feuilles de pétition pour la restauration de ces peintures vieilles de 9000 ans, à Nino Masetti, à Florencio Chicote, à la Généralitat de Valencia.

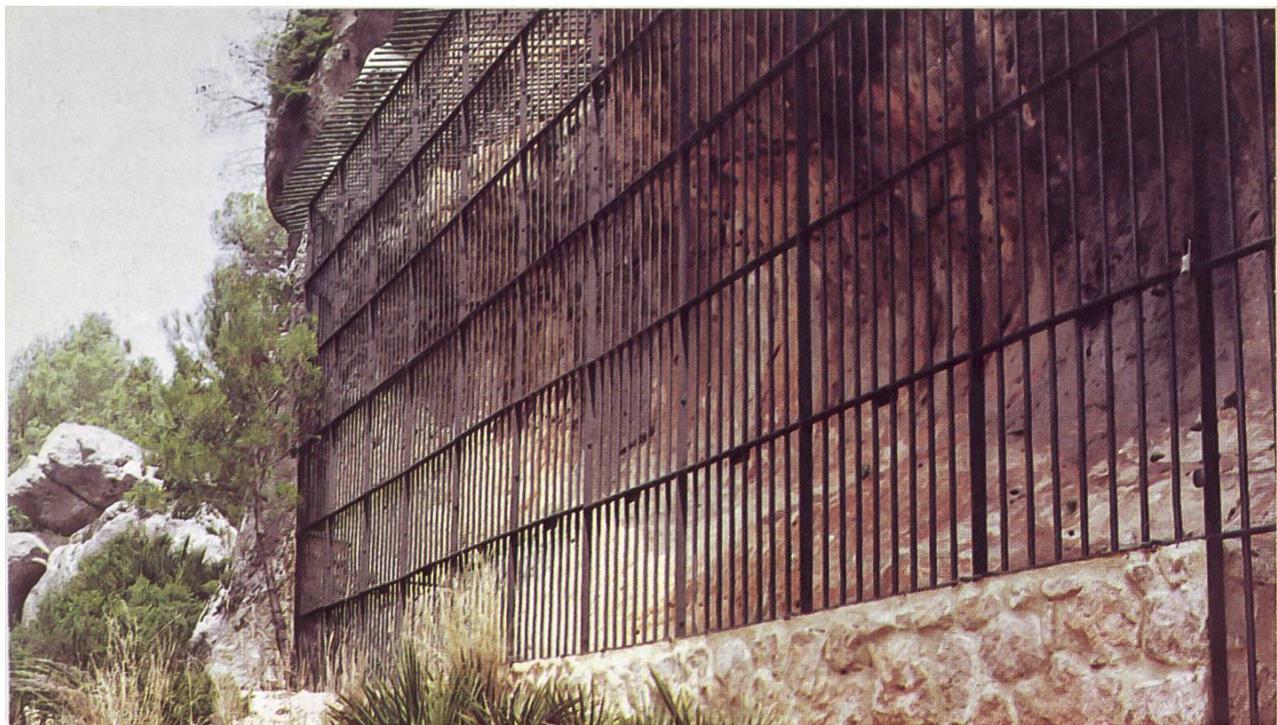
Merci aussi aux archéologues, aux scientifiques et à l'UNESCO qui a classé patrimoine culturel de l'humanité la *Cueva de la Araña*, ainsi que les 757 grottes du levant espagnol comportant aussi de merveilleuses peintures rupestres. Grâce à vous tous nous avons réalisé un projet qui nous tenait à cœur car le 2 décembre 1978 l'Assemblée générale de l'UNESCO, réunie à Kioto (Japon), a répondu favorablement à notre demande. En 1999, Bicorp et la *Cueva de la Araña* ont accueilli plus de 2000 visiteurs: des apiculteurs et des touristes.

Aussi proposons-nous aux dirigeants des syndicats et sociétés d'apiculture des cinq continents d'organiser un voyage en Espagne, avec visite de cette



Scène de la récolte du miel, découvert en 1921 par H. Pacheco dans la « grotte de l'Araignée » à Bicorp (Valencia).





La « grotte de l'Araignée » avec sa grille de protection (photo L. Adam).

grotte, du musée archéologique de la Valtorta, de sites apicoles et de circuits touristiques.

Vous verrez l'Espagne profonde avec ses plantations de magnifiques oliviers plusieurs fois centenaires, de véritables forêts d'orangers, etc. Vous pourrez déguster ses excellents vins et son champagne appelé *Cava*. Vous pourrez également rencontrer des apiculteurs de haut niveau, des coopératives, etc.

**Marie-Madeleine et Lucien Adam,
20, route Nationale, 66360 Serdinya (france)**

Références

Art Rupestre de l'Arc Mediterráneo de la Peninsula Ibérica de la Généralitat Valenciana.

Article de Jean Vaillant sur «La santé de l'abeille», N° 133, 1993.

La Cueva de la Araña, chapitre 22, «Des locomotives et des abeilles», de Lucien Adam.

Pour obtenir les renseignements, contactez:

Mme Silvia Canas Lloria, directrice de la revue «Vida Apicola», Ausias Marc 25, 1°, 08010 Barcelona (Espana), tél. 933 18 20 82, fax 933 02 50 83.

M. Raphael Martinez, directeur du Musée de la Valtorta, Partida Pla de l'OM SN, 12179 Tirig (Castellón), tél. 964 76 10 25.

Les Suisses et l'Europe

Le vote des Suisses sur les bilatérales a donné le résultat qu'on sait. Les sondages, unanimes, l'avaient prévu, ce qui n'a pas empêché de très nombreux milieux, d'habitude bien informés, de craindre dans les dernières semaines un



vote serré, voire négatif. Pourquoi ? Bien sûr, le non du 6 décembre 1992 avait échaudé les nombreux partisans de l'EEE et ils craignaient sans doute de l'être encore une fois. Mais ce doute cachait surtout une méconnaissance profonde de l'état d'esprit du citoyen suisse sur la question européenne. En effet, selon un sondage à la sortie des urnes, la moitié des votes favorables exprimaient qu'il fallait en rester là avec l'Europe. L'idée européenne aurait donc régressé en Suisse par rapport à 1992 : dans le sondage, seuls 35 % des votants manifestaient un désir d'accélérer la procédure d'adhésion, 54 % marquaient plutôt leur désir d'en rester là, voire même d'empêcher cette procédure d'adhésion, le solde ayant directement voté sur les accords, sans lien direct avec l'Union européenne.

Mais quelles sont les préoccupations des Suisses face à l'Europe, et quelles sont leurs craintes ? Tout d'abord, il faut se souvenir qu'en 1992 on avait beaucoup agité l'épouvantail d'une Suisse larguée économiquement si elle s'isolait de l'Europe. Récession économique il y a eu, mais elle n'a pas frappé spécifiquement la Suisse. Pour la population, le seul indice économique parlant est le taux de chômage, et il est resté inférieur à celui de nos voisins. Dès lors qu'aujourd'hui il ne cesse de baisser, les Suisses sont persuadés que leur économie peut s'en tirer toute seule... moyennant des accords bilatéraux ! La reprise économique assurée, les Suisses en reviennent à leur première préoccupation antérieure : le souci environnemental, la nature et la pollution. Dans ce domaine aussi, une participation à l'Europe signifie pour de nombreux Suisses une régression par rapport à des normes et à une sensibilité pour l'instant exemplaires. D'ailleurs, n'est-ce pas l'accord bilatéral sur les transports qui éveillait le plus de réticences, avec bien entendu celui de la libre circulation des personnes. Car autant que ses montagnes, ses plaines et ses glaciers, la Suisse veut également protéger sa culture et son identité. Son troisième point de préoccupation réside donc, indéniablement, dans l'accroissement de la présence étrangère sur son sol. De là à taxer les Suisses de xénophobes il n'y a qu'un pas, que beaucoup franchissent. Je suis au contraire persuadée que notre peuple garde profondément ancrée sa tradition d'accueil et d'assimilation. Pour un pays qui ne doit pas « réparer » les conséquences d'une colonisation comme la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne ou le Portugal, son taux d'étrangers est très élevé, et la coexistence se passe bien mieux qu'ailleurs : pas de banlieues insurgées, pas de ghettos culturels, le minimum de rixes et d'échauffourées. La plupart des violences perpétrées contre des étrangers en Suisse le sont par leurs propres compatriotes, dans le cadre de règlements de comptes ! Ici encore, l'exemple européen n'est donc pas aussi tentant qu'on le croit.

Ainsi donc, les principales préoccupations des Suisses ne les poussent pas particulièrement vers l'adhésion, et beaucoup souhaitent que l'Europe améliore ses institutions démocratiques, sa sensibilité écologique, son respect des minorités et ses conditions économiques et sociales avant d'y entrer. Le débat reste donc toujours ouvert de savoir s'il faut en être pour influencer les choses de l'intérieur ou s'il faut au contraire prouver par l'exemple qu'il est possible de vivre autrement que sous la *pax europeana*. C'est ce dilemme qui déchire nos politiciens !

Marie-Hélène Miauton,
directrice de l'Institut d'études économiques et sociales MIS-Trend à Lausanne